



Déclaration liminaire de l'Alliance du Trèfle et de la CFDT

CSAM DU 1 JUIN 2023

Madame la secrétaire Générale

Un rapport de la Cour des comptes : « Gérer les enseignants autrement » – octobre 2017 annonçait « l'annualisation serait d'autant plus efficace qu'elle s'appuierait sur une réforme pédagogique permettant de s'affranchir du cadre hebdomadaire de travail des élèves ».

Le pacte enseignant est la déclinaison de cette affirmation. Présenté comme le remède à tous les maux de l'enseignement, mais surtout comme un cadeau fait aux personnels enseignant et d'éducation, il n'est rien d'autre que le cheval de Troies de l'annualisation du temps de travail des enseignants.

Le MASA va appliquer ce que l'EN est en train de mettre en place, comme suite à ce que l'on pourrait imaginer être une réflexion intense sur la revalorisation salariale et le métier d'enseignant. Ce qui est loin d'être le cas, comme ce que l'on peut lire dans ce même rapport le prouve : « l'amélioration des rémunérations doit avoir notamment pour contrepartie des obligations de service différentes, par exemple pour les enseignants qui connaîtraient un temps de travail annualisé. Les améliorations éventuelles des carrières ou des indemnités doivent s'effectuer selon des modalités plus déconcentrées, confiant un rôle décisionnaire plus important [...] au chef d'établissement »

La lecture de ce rapport est une mine d'idées pour en réalité faire des économies d'échelle sur le dos des enseignants et pressuriser encore davantage nos personnels de direction.

La CFDT et l'Alliance du Trèfle conseillent à d'aucuns la lecture de ce rapport, ce qui permettra à toutes et tous de connaître le devenir du système éducatif. Nous le citerons une fois encore, sans y souscrire le moins du monde : « Une réponse plus adaptée aux besoins locaux passe en outre par une marge beaucoup plus grande laissée aux directeurs d'écoles et aux chefs d'établissement pour constituer l'équipe enseignante, par exemple par l'accroissement des postes à profil à leur disposition [...] il serait possible de coupler cette mesure avec une augmentation du temps de travail devant la classe pour l'ensemble des enseignants, avec une négociation parallèle sur les conditions de carrière et de rémunération ».

« Il serait souhaitable que ces mesures (cf le protocole Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations PPCR) aux effets budgétaires pour partie à venir, donnent lieu à la recherche de contreparties selon les nombreux axes possibles qui viennent d'être recensés.»

La CFDT et l'Alliance du Trèfle ne s'inscrivent pas dans cette démarche de démantèlement du système éducatif et de stagnation des rémunérations en fin de carrière.

Les négociations que nous voulons avoir ensemble dans le cadre du dialogue social doivent absolument aboutir à revaloriser la rémunération de tous les enseignants pour la prochaine rentrée. La défense de l'égalité professionnelle exige de ne pas forcer à une charge de temps de travail plus lourde, ni pour les enseignants, ni pour les directeurs et chefs d'établissement, ni pour leur équipe administrative.

L'Alliance du Trèfle et la CFDT prônent le dialogue social avant toute chose, pour la défense de tous les agents et pour tous les secteurs d'activité. Il nous est apparu naturel de faire une déclaration commune pour ce CSAM consacré au seul enseignement agricole. Compte-tenu du nombre de sujets d'actualité et de l'importance de la tenue des CSA M, nous souhaiterions que les prochains ordres du jour des CSA M comportent systématiquement des sujets relevant de l'enseignement et du hors enseignement.

Merci Madame la secrétaire générale
